



Institut méditerranéen
RM2E - Revue de la Méditerranée
Edition électronique

Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire

École Nationale Supérieure Maritime,
Bou Ismail (Algérie) 29-30 octobre 2014

textes édités par
Agnès Charpentier et Michel Terrasse

Numéro spécial
Tome III - Année 2016
ISSN : 2274-9608

pour citer cet article :

Palmieri, Tommaso, « La transformation administrative des espaces septentrionaux libyens au lendemain de la répression de l'Italie fasciste (1934-1940) », *Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, RM2E - Revue de la Méditerranée édition électronique*, Tome III. 1, 2016, p. 101-114.
éditeur : Institut méditerranéen

url : http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Palmieri_2016-III-1.pdf

Pour contacter la revue
secrétariat de rédaction : redaction@revuedelamediterranee.org

ISSN : 2274-9608

publié en juillet 2016

© Institut méditerranéen

LA TRANSFORMATION ADMINISTRATIVE DES ESPACES SEPTENTRIONAUX LIBYENS AU LENDEMAIN DE LA RÉPRESSION DE L'ITALIE FASCISTE (1934-1940)

Tommaso Palmieri

Chercheur associé
Aix-Marseille Université, Cnrs, Iremam Umr 7310

L'analyse du processus historique, diplomatique et politique qui a conduit à l'occupation du littoral et du désert libyen suite aux opérations militaires issues de la phase dite de « pacification » de l'Italie fasciste a fait l'objet de nombreuses contributions, surtout à partir des années 1970-1990¹.

Il s'agissait, pour l'historiographie italienne, de favoriser le début de la soi-disant décolonisation (tardive) des études historiques, en fournissant aux académiques l'opportunité d'accéder aux sources d'archives « de première main », précédemment une prérogative exclusive des membres de l'équipe formée au sein du *Comitato per la documentazione dell'opera dell'Italia in Africa* (Comité pour la documentation de l'œuvre italienne en Afrique), créé au début de 1952 et chargé d'illustrer les activités menées par les gouvernements italiens dans les anciennes colonies².

1 Parmi ces ouvrages, qu'il me soit permis de citer : Del Boca A., *Gli Italiani in Libia*, Bari, 1988 ; Rochat G., *Guerre italiane in Africa e in Etiopia. Studi militari (1921-1939)*, Paese, 1991, et Rochat G., *Il colonialismo italiano*, Turin, 1973.

2 On renvoie à l'article de Morone A. M., « I custodi della memoria. Il Comitato per la documentazione dell'opera dell'Italia in Africa », *Zapruder* n. 23, 2010, p. 24-38. Voir également: Del Boca A., « Le

Les membres du *Comitato*, anciens fonctionnaires et administrateurs du *Ministero dell'Africa Italiana* (Ministère de l'Afrique Italienne), pour la plupart, avaient publié, entre 1960 et 1970, quarante volumes sur l'œuvre italienne en Afrique³.

La célébration de l'expérience coloniale, raconté par leurs écrits, avait masqué à l'opinion publique les pages les plus violentes et cruelles de l'aventure italienne d'outre-mer. Renverser cette image positive devient l'objectif primaire d'historiens tels que Angelo Del Boca et Giorgio Rochat.

Au moment où ceux-ci exploitaient les premiers documents aux sites d'archives romains, visait le jour en 1978 à Tripoli le *Markaz Jihād al-Lībīyīn dīd al-Ghāzw al-Italīy* (Centre du jihad libyen contre l'occupation italienne), puis rebaptisé en 2009 *Markaz al-Lībīy li-l-mahfuthāt wa-l-dirasāt at-tarikhīyya* (Centre national pour les archives et les études historiques)⁴. Le but primitif de

conseguenze per l'Italia del mancato dibattito sul colonialismo », *Studi Piacentini*, n. 5, 1989, p. 115-128.

3 Comitato per la documentazione dell'opera dell'Italia in Africa, *L'Italia in Africa : serie storico-militare*, Rome, 1961-1973, 40 vol.

4 Dumasy F., Di Pasquale F., « Être historien dans

cet établissement était celui de recueillir les témoignages des anciens partisans de la lutte de résistance, à partir de la figure, légendaire et exclusive à la fois, de 'Umar al-Mukhtār¹. La production scientifique libyenne qui s'en est suivie a mis l'accent sur le caractère violent de la colonisation italienne, en termes de crimes de guerre, assassinats et déportation envers les opposants et la même population libyenne, commises avant et pendant la période fasciste².

Ensuite il a été question de sortir de la phase simple de la dénonciation, en proposant des études novateurs à la lumière des dernières découvertes et pistes d'enquête, en essayant d'insérer l'histoire de la colonisation italienne en Libye à l'intérieur d'une catégorie plus ample : celle de l'histoire libyenne contemporaine. Cela a permis la floraison d'un certain nombre d'ouvrages qui traitent des aspects sociaux liés à la société libyenne de l'époque coloniale³.

la Libye de Kadhafi. Stratégies professionnelles et pratiques mémorielles autour du Libyan Studies Center », *Politique Africaine*, n.125, 2012, p. 135.

1 Je parle d'exclusivisme par rapport aux choix stratégiques opéré par le régime jamahirien concernant les partisans à étudier et à célébrer. Dans ce contexte, la figure de Muhammad Fikīnī et d'autres notables tripolitains et senoussistes a été totalement ignorée. Cfr. Dumasy F., Di Pasquale F., 2012, p. 139.

2 Jerary M. T., « The Libyan Cultural Resistance to Italian Colonization », *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiography*, Baldinetti A. (dir.), Rome, 2003, p. 17-31; Hesnawi H., « Italian Imperial Policy towards Libya », cfr Baldinetti A. (dir.), 2003, p. 49-62 ; Edeek M., « Les dimensions politiques, économiques et sociales de la conquête italienne en Libye », cfr. Baldinetti A. (dir.), 2003, p. 91-97.

3 Baldinetti A., *The Origins of the Libyan nation. Colonial Legacy, Exile and the Emergence of a New Nation-State*, Londres, 2010 ; Ahmida A. A.,

Pour ce qui est de l'étude de l'administration coloniale de la Libye à l'époque fasciste, peu de travaux universitaires ont tenté de comprendre les relations entre le développement historique et la mise en pratique des normes de fonctionnement administratives en termes de fabrication des espaces de la colonie. L'objectif de cette contribution vise à analyser ce rapport dans l'aire géographique du littoral libyen, à l'heure où se concrétise la possession réelle de l'ensemble du territoire du côté italien.

Le gouvernorat général de la Libye et la provincialisation du littoral

Le 1^{er} janvier 1934 Italo Balbo devient le nouveau gouverneur de la colonie libyenne. Balbo se trouve face à la réorganisation d'un territoire occupé par l'armée italienne dans son entier, pour la première fois depuis 1911. Il était question de la mise en place d'un mécanisme qui entendait favoriser la transformation des espaces libyens du littoral en zones de valorisation économique et de « peuplement métropolitain ». L'ancien rêve du nationalisme italien du début du XX^e siècle : faire de la Libye septentrionale un véritable prolongement géographique et administratif à la fois, en mesure d'accueillir les Italiens autrement contraints d'émigrer en Amérique⁴. La reconquête, ou la véritable conquête de la Libye comme l'on précise Nicola Labanca dans

The Making of Modern Libya. State Formation, Colonization and Resistance, New York, 1994 ; Cresti F., « Per uno studio delle « élites » politique nella Libia indipendente : la formazione scolastica », *Studi storici*, n. 1, 2000, p. 121-158.

4 Segrè C. G., *L'Italia in Libia. Dall'età giolittiana a Gheddafi*, Milan, 1978, p. 34-35 ; Martel A., *La Libye. Essai de géopolitique historique*, Paris, 1990, p. 85-86.

un ouvrage de 2011¹, avait pour but le macabre vidange spatial de la côte et de certaines aires de l'intérieur tripolitain et cyrénéen pour faire place au projet d'implantation humaine de la colonie. Balbo ne manquait pas d'inclure dans les dispositifs de la Libye italienne les Arabes et les Berbères du littoral, qu'il définit comme la population musulmane la plus évoluée (par rapport aux « gens du Sud »). Ceux-ci devaient être intégrés « par un ensemble de mesures pour leur élévation morale et leur évolution civile, afin de créer une correspondance spirituelle entre la puissance conquérante et ses sujets musulmans »².

Il faut cependant attendre le *Regio Decreto* (Décret Royal) n. 2012 du 3 décembre 1934 pour voir se concrétiser ces engrenages de gestion et, par conséquent, la formation de la nouvelle subdivision territoriale. Le règlement prévoit l'abolition des deux gouvernorats de Tripolitaine et de Cyrénaïque et la création d'un organisme représentatif unifié : le gouvernorat général de la Libye, subdivisé en quatre commissariats provinciaux : Tripoli, Miṣrāta, Banghāzī, Darna.

Chaque commissariat comprenait des cercles, des résidences et des districts. Le gouverneur général, nouveau maître du pays et représentant du pouvoir colonial et métropolitain, se chargeait de nommer les commissaires des cercles, les

résidentes et les agents du district³. De ce fait, la mise en place du dispositif rentrait dans le cadre de la progressive provincialisation des organismes du littoral libyen, afin d'approcher de plus en plus l'administration de la Libye septentrionale aux municipalités italiennes. Les nouveaux colons auraient pu alors considérer ce territoire similaire à leur mère-patrie.

Concernant la fabrication des espaces de la nouvelle subdivision territoriale, le découpage du commissariat de Tripoli était établi par la formation de cinq cercles (Tripoli, le chef-lieu, al-Zāwiya, Sūq al-Jum'a, Nālūt, Gharyān), tandis qu'au niveau spatial il s'étendait dans l'aire nord-ouest du pays jusqu'aux confins tunisiens, en incluant le Jabal Nefūsa, une portion d'al-ḥammāda al-ḥamrā' et l'ancienne ville de Ghadāmis.

Le territoire du commissariat de Miṣrāta comprenait trois cercles : Miṣrāta (chef-lieu), Zlītan, al-Khums. Son extension couvrait l'ensemble de la région de Syrte, en léchant à l'intérieur les oasis d'al-Jufra, d'où commençait la macro-région saharienne (Territoire militaire du Sud) gérée par les troupes italiennes et qui ne rentrait pas dans le projet de provincialisation de la colonie.

Le commissariat de Banghāzī, subdivisé à son tour en trois cercles (Banghāzī, le chef-lieu, Ajdābiyā et al-Marj) comprenait une bonne partie de la côte orientale libyenne, tandis qu'à l'intérieur son territoire incluait le Jabal al-Akhdar et l'oasis berbérophone de Awjila.

Le dernier commissariat de la Libye italienne, celui de Darna, traversait les espaces régionaux de l'est marmarique, jusqu'aux confins égyptiens. Il était subdivisé en trois cercles

1 Labanca N., *Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana*, Bologne, 2002, p. 140-141.

2 Balbo I., *La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia*, Rome, 1938, p. 4. Voir également Cresti F., « La formation pour les musulmans de Libye à l'époque coloniale, ou les supposés dangers de la modernité », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 101-102 | juillet 2003, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 20 août 2015. URL : <http://remmm.revues.org/53>

3 Giorgi C., *L'Africa come carriera*, Rome, 2013, p. 106.

(Darna, le chef-lieu, Apollonie de Cyrène et Tūbruq). Son territoire comprenait également al-Jaghbūb, ancien siège de la confrérie de la Sanusīya¹.

À bien des égards, si l'on prend en examen l'administration de l'Algérie française de 1848 à 1962, nous pouvons bien noter des éléments de continuité, voire de véritable similitude, surtout en ce qui concerne le système adopté et le type d'organisme mise en place par Balbo et le fascisme. Je me réfère notamment à la conception des espaces septentrionaux en tant que territoires de « civilisation coloniale », rattachés à la législation en vigueur dans la métropole.

Tant en Algérie qu'en Libye la réalisation des mécanismes administratifs devait prévoir une distinction réelle entre les zones côtières, à valoriser par l'intensification des effectifs européens et celles du désert, à contrôler par l'emploi exclusif de l'armée. Cependant, si le plan d'organisation des départements français de l'Algérie septentrionale, qui comprenait ceux d'Oran, Alger et Constantine, apparaissait la conséquence d'un projet ficelé de longue durée, le système administratif italien de provincialisation coloniale se basait sur une logique d'incertitude, rapidité, incohérence et improvisation. Forcé nous est de souligner, à partir des études récentes menées par Chiara Giorgi, les normes législatives de 1938, qui gardaient les quatre commissariats provinciaux sous la dépendance du *Ministero dell'Africa Italiana*, au lieu d'être assimilés au *Ministero dell'Interno* (Ministère de l'Intérieur)² comme le prévoyait le projet original. Au

moment où la propagande fasciste parlait de « provincialisation » et « littoralisation », la Libye septentrionale rentrait dans une catégorie hybride. Martino Mario Moreno, directeur général des Affaires Politiques auprès du *Ministero dell'Africa Italiana*, avait justifié cette décision pour éviter la marginalisation des Arabes dans les engrenages administratifs. L'usage du mot « marginalisation » par Moreno cachait la volonté du fascisme de maintenir les sujets musulmans de la Libye dans une condition d'infériorité, leur empêchant l'accès à la pleine citoyenneté métropolitaine³. Moreno considérait également le rattachement des départements de l'Algérie française à la France métropolitaine une erreur historique, car cela avait permis aux sujets colonisés une certaine forme d'affranchissement de leur statut. Tout en préparant la venue des nouveaux colons italiens dans les espaces du littoral libyen, Balbo entendait alors préciser une condition statutaire intermédiaire : pour la Libye il s'agissait d'une sorte de « colonie provincialisée ».

L'exode italien et la sélection des espaces provinciaux

Le remplissage massif des espaces septentrionaux libyens par l'afflux intensif des colons métropolitains se concrétise par l'approbation du *Regio Decreto* n. 701, le 17 mai 1938.

Il s'agit de la phase dite de la colonisation démographique accélérée. Sous l'égide de l'*Ente per la colonizzazione della Libia* (Agence pour la colonisation de la Libye) et de l'*Istituto nazionale fascista di previdenza*

1 Cfr. Touring Club Italiano, *Guida Breve d'Italia, Italia Meridionale e Insulare - Libia*, vol. III, Milan, 1939.

2 Cfr. Giorgi C., p. 110.

3 Voir à ce sujet Renucci F., « La strumentalizzazione del concetto di cittadinanza in Libia negli anni Trenta », *Quaderni fiorentini per la storia del pensiero giuridico moderno*, 2005.

sociale (Institut national fasciste de prévoyance sociale), Balbo peut enfin mettre en place un grand et « spectaculaire » projet de valorisation agricole de la colonie, à réaliser par l'emploi de 20.000 colons distribués tout au long du territoire des quatre provinces littorales¹. La confiscation des terrains les meilleurs, opérée de manière ponctuelle à partir des opérations de (re)conquête en Tripolitaine et en Cyrénaïque, permet la création d'un certain nombre des centres ruraux, dont le modèle architectural s'inspire des critères simples et fonctionnels du rationalisme moderne.

Le schéma du projet de création de tous ces villages reprend celui des centres ruraux métropolitains : un ample espace central autour du quel se développaient la municipalité, l'église, la *casa del fascio* (maison du faisceau), la caserne des carabinieri, le bureau postal, le dispensaire médical, la coopérative de consommation et, dans certains cas, l'auberge². Quant à la répartition spatiale, si l'on prend en examen le recensement italien de 1939, la plupart des centres ont été situés dans les provinces de Tripoli et de Banghāzī, voire dans les zones les plus fertiles de la Libye septentrionale : la plaine autour de Tripoli et le Jabal al-Akhdar. Entre 1937 et 1939 s'inaugurent les nouveaux

villages de Bianchi, Giordani et Oliveti dans la province de Tripoli, ainsi que ceux de Baracca, Sauro, Mameli, Battisti, Maddalena, Oberdan et D'Annunzio dans la province de Banghāzī. Pour ce qui est des autres territoires provinciaux, on remarque la création d'une poignée de villages dans la province de Miṣrāta (appelés Gioda et Corradini), tandis que aucun centre rural n'avait été bâti dans les espaces de la province orientale de Darna.

Au 1939, un total de 17.388 colons italiens avait été accueilli aux villages. La présence italienne en ville avait également grandi dans les trois chefs-lieux provinciaux de Tripoli, Banghāzī et Darna, où la composante coloniale représentait respectivement les 37%, 31% et 20% de la totalité des habitants. Par contre, à Miṣrāta les Italiens ne rejoignaient que les 3% du nombre des résidents³.

Cependant, les chiffres relatifs à l'émigration des colons en Libye ne pouvaient pas satisfaire du tout le gouverneur général et son entourage. Alessandro Lessona, à l'époque sous-secrétaire du *Ministero dell'Africa Italiana*, souhaitait organiser dans les meilleurs délais des nouveaux départs de l'Italie en direction de la Libye septentrionale. Lessona considérait en effet possible l'agrandissement ultérieure de la présence coloniale, dans le but de rééquilibrer positivement le rapport entre population métropolitaine et sujets colonisés⁴.

Il était question de transférer sur le sol du littoral libyen 100.000 familles italiennes, voire 500.000 nouveaux colons, qui auraient dû contribuer à faire de la Libye une colonie indépendante d'un point de vue alimentaire.

1 Cfr. Del Boca A., p. 260.

2 Calchi Novati G., *L'Africa d'Italia: una storia coloniale e post coloniale*, Rome, 2011, p. 192-193. Voir également: Segrè C. G., *L'Italia in Libia. Dall'età giolittiana a Gheddafi*, Milan, 1978 ; Capresi V., *L'utopia ricostruita. Centri rurali di fondazione in Libia (1934-1940)*, Bologne, 2010 ; Cresti F., *Non desiderare la terra d'altri. La colonizzazione italiana in Libia*, Rome, 2011 ; Fuller M., *Moderns Abroad : Architecture, Cities and Italian Imperialism*, New York, 2007 ; Dumasy F., « Démographie et répartition spatiale à Tripoli sous la colonisation italienne », *Bulletin d'études orientales*, LVI, 2006, p. 13-42.

3 Cfr. *Guida Breve d'Italia*, Milan, 1939.

4 Lessona A., *Scritti e discorsi coloniali*, Milan, 1935, p. 67.

Cela pourrait expliquer la décision, prise au niveau parlementaire, de changer la définition et le rôle des espaces septentrionaux libyens. Par le *Regio Decreto* n. 70 du 9 janvier 1939 la Libye du littoral était alors annexée à titre définitif au territoire métropolitain, en devenant la 17^{ème} province nationale : le « quatrième rivage de l'empire » était formé par les quatre provinces côtières.

Le renforcement de l'action de remplissage massif des colons aurait dû marginaliser progressivement les Arabes et les Berbères, protagonistes mineurs du développement économique et sociale d'après les plans du fascisme. La limitation de l'accès aux ressources du pays, valorisées presque uniquement par l'emploi des agriculteurs italiens, le déplacement d'une partie de la population libyenne dans les terrains incultes des Syrtes et de la Marmarique (provinces de Miṣrāta et Darna), l'absence d'une réelle autonomie et intégration à l'intérieur des engrenages impériaux et le bouleversement de tous réseaux sociaux, avait contribué à faire des Libyens un élément « extérieurement autochtone ».

Les seules mesures spécifiques concernant la politique de collaboration mise en place par le gouvernement général représentaient en réalité une tentative d'encadrer ces « sujets périphériques » dans les mécanismes de discipline fasciste. On peut citer le projet parallèle de création des villages pour musulmans, visant à assimiler dans le *modus operandi* des Libyens la « supérieure mentalité » du travail effectuée par les colons italiens¹. Il faut cependant préciser que la plupart de ces villages n'ont jamais été utilisés ni réalisés. À la veille de la Seconde

Guerre mondiale, seulement les villages de Muḥammūra (province de Tripoli), al-Fajr et Zaḥra (province de Baḡhāzī) ont été recensés². Pour ce qui était de leur statut, on peut également souligner que la loi approuvée le 9 janvier 1939 par la Chambre des Députés empêchait les Libyens d'obtenir, à titre définitif, la citoyenneté métropolitaine, en confirmant l'orientation du décret antérieur. Les Arabes et les Berbères ne pouvaient que aspirer devenir des « citoyens italiens dotés du statut musulman », une forme de reconnaissance juridique strictement liée à une condition d'infériorité sociale et qui probablement représentait la traduction sur le sol colonial des lois raciales proclamées par Mussolini le 18 septembre 1938 depuis le balcon de l'hôtel de ville de Trieste.

Concernant les aspects de l'endoctrinement idéologique de l'élément colonisé, force nous est de remarquer la mise en place d'une organisation ayant le but d'encadrer et former les jeunes libyens : la *Gioventù araba del littorio – GAL* (Jeunesse arabe du licteur). Cet organisme se posait l'objectif d'apporter aux Libyens du littoral une première instruction militaire et sportive et de diffuser une certaine idée de soin et d'hygiène physique et de compétition parmi eux³.

Il était alors question, pour l'Italie fasciste en Libye, de fabriquer une stratégie politique de l'administration coloniale mise en place par l'imposition d'une domination directe, où l'oppression et le racisme devinrent les

¹ Beltrami V., *Italia d'oltremare. Storia dei territori italiani dalla conquista alla caduta*, Rome, 2011, p. 288.

² Cfr. Del Boca, 1988, p. 269.

³ On renvoie à la contribution de Goglia L., « Sulle organizzazioni fasciste indigene nelle colonie africane dell'Italia », Di Febo G., Moro R., *Fascismo e franchismo. Relazioni, immagini, rappresentazioni*, Soveria Mannelli, 2005, p. 173-212.

caractéristiques marquants¹.

Conclusion

Le 10 juin 1940 l'Italie entre en guerre à côté de l'Allemagne nazie. Dix-huit jours après, le 28 juin, la mort soudaine de Balbo dans les ciels de Tūbruq, le retour temporaire de Graziani et la défaite militaire face aux forces de la *Eighth Army* (VIII^e armée) britannique du général Montgomery et des Forces Françaises Libres du général Leclerc, marquent la fin de la présence coloniale italienne en Libye, malgré l'aide fourni par les troupes des Afrikakorps du général Römmele. Les départs des colons métropolitains vers le littoral libyen se terminent. Au contraire, notamment dans les villages et les villes des provinces de Darna et Banghāzī, le cœur du front belliqueux, on assiste au vite rapatriement des familles italiennes. Le nombre des anciens « agents de la valorisation territoriale » des espaces septentrionaux passe, au printemps de 1942, de 8426 à 4163 unités.

Ces derniers seront ensuite contraints de laisser le sol libyen oriental à titre définitif quelque mois après. La plupart d'entre eux transférés en Tripolitaine, dans l'attente de revenir en Italie, ils vivaient dans des conditions d'incertitude et d'instabilité.

Les espaces littoraux occidentaux, quant à eux, ne subissent que marginalement les vicissitudes et les conséquences des actions militaires. Encore en 1946 une bonne partie des colons de la province de Tripoli habitait les villages, travaillant régulièrement leurs terrains. Cependant les responsables de

l'administration militaire britannique (*British Military Administration*), chargés de la gestion temporaire des régions septentrionales libyennes après la chute du fascisme, n'avaient évidemment aucun intérêt de poursuivre le projet de valorisation agricole, se limitant à maintenir et à défendre le *statu quo* dans le respect du droit international².

Il était désormais question, pour la nouvelle Italie républicaine, de sauver ses intérêts dans ce qui restait de son empire.

Aussi sensationnel que rapide, le projet de valorisation des espaces du littoral de la Libye a suivi le cheminement chronologique de l'entreprise historique coloniale du « quatrième rivage ». La difficulté réelle de l'occupation territoriale, la définition spatiale entre zones prioritaires et complémentaires, la transformation administrative définitive et la mise en place du programme de colonisation intensive, voire la véritable provincialisation, rentrent dans le plus ample cadre de l'élan continu de l'Italie, giolittienne puis fasciste, à la recherche de la visibilité internationale, notamment en termes de celle émergente retenue nécessaire : la possession coloniale et la création d'un empire.

À l'intérieur de toutes ces dynamiques, l'espace régional du littoral et son découpage représentait, à l'heure de la phase coloniale active, un élément stratégique pour l'encadrement de la construction administrative segmentée, d'où définir les logiques de domination.

¹ Labanca N., « Politica e amministrazione coloniale dal 1922 al 1934 », Collotti E. (dir.), *Fascismo e politica di potenza. Politica estera 1922-1939*, Florence, 2000, p. 126.

² Cfr. Del Boca A., 1988, p. 331.

Bibliographie

Ahmida A. A., *The Making of Modern Libya. State Formation, Colonization and Resistance*, New York, State University of New York Press, 1994.

Balbo I., *La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia*, Rome, Regia Accademia d'Italia, 1938.

Baldinetti A., *The Origins of the Libyan nation. Colonial Legacy, Exile and the Emergence of a New Nation-State*, Londres, Routledge, 2010.

Beltrami V., *Italia d'oltremare. Storia dei territori italiani dalla conquista alla caduta*, Rome, IsIAO, 2011.

Calchi Novati G., *L'Africa d'Italia: una storia coloniale e post coloniale*, Rome, Carocci, 2011.

Capresi V., *L'utopia ricostruita. Centri rurali di fondazione in Libia (1934-1940)*, Bologne, Bononia University Press, 2010.

Comitato per la documentazione dell'opera dell'Italia in Africa, *L'Italia in Africa : serie storico-militare*, Rome, 1961-1973, 40 vol.

Cresti F., « Per uno studio delle « élites » politiche nella Libia indipendente : la formazione scolastica », *Studi storici*, n. 1, 2000, p. 121-158.

Cresti F., « La formation pour les musulmans de Libye à l'époque coloniale, ou les supposés dangers de la modernité », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 101-102 | juillet 2003, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 20 août 2015.

URL : <http://remmm.revues.org/53>

Cresti F., *Non desiderare la terra d'altri. La colonizzazione italiana in Libia*, Rome, Carocci, 2011.

Del Boca A., *Gli Italiani in Libia*, Bari, Laterza, 1988.

Del Boca A., « Le conseguenze per l'Italia del mancato dibattito sul colonialismo », *Studi Piacentini*, n. 5, 1989, p. 115-128.

Dumasy F., « Démographie et répartition spatiale à Tripoli sous la colonisation italienne », *Bulletin d'études orientales*, LVI, 2006, p. 13-42.

Dumasy F., Di Pasquale F., « Être historien dans la Libye de Kadhafi. Stratégies professionnelles et pratiques mémorielles autour du Libyan Studies Center », *Politique Africaine*, n. 125, 2012, p. 127-146.

Edeek M., « Les dimensions politiques, économiques et sociales de la conquête italienne en Libye », Baldinetti A. (dir.), *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiography*, Rome, IsIAO, 2003, p. 91-97.

Fuller M., *Moderns Abroad : Architecture, Cities and Italian Imperialism*, New York, Routledge, 2007.

Giorgi C., *L'Africa come carriera*, Rome, Carocci, 2013.

Goglia L., « Sulle organizzazioni fasciste indigene nelle colonie africane dell'Italia », Di Febo G., Moro R., *Fascismo e franchismo. Relazioni, immagini, rappresentazioni*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2005, p. 173-212.

Hesnawi H., « Italian Imperial Policy towards Libya », Baldinetti A. (dir.), *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiography*, Rome, IsIAO, 2003, p. 49-62.

Jerary M. T., « The Libyan Cultural Resistance to Italian Colonization », *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiography*, Baldinetti A. (dir.), *Modern and Contemporary Libya: Sources and Historiography*, Rome, IsIAO, 2003, p. 17-31

Labanca N., « Politica e amministrazione coloniale dal 1922 al 1934 », Collotti E. (dir.), *Fascismo e politica di potenza. Politica estera 1922-1939*, Florence, La Nuova Italia, 2000, p. 81-136.

Labanca N., *Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana*, Bologna, Il Mulino, 2002.

Lessona A., *Scritti e discorsi coloniali*, Milan, Editoriale Arte e Storia, 1935.

Martel A., *La Libye. Essai de géopolitique historique*, Paris, PUF, 1990.

Morone A. M., « I custodi della memoria. Il Comitato per la documentazione dell'opera dell'Italia in Africa », *Zapruder* n. 23, 2010, p. 24-38.

Renucci F., « La strumentalizzazione del concetto di cittadinanza in Libia negli anni Trenta », *Quaderni fiorentini per la storia del pensiero giuridico moderno*, 2005.

Rochat G., *Il colonialismo italiano*, Turin, Loescher, 1973.

Rochat G., *Guerre italiane in Africa e in Etiopia. Studi militari (1921-1939)*, Paese, Pagus, 1991.

Segrè C. G., *L'Italia in Libia. Dall'età giolittiana a Gheddafi*, Milan, Feltrinelli, 1978

Touring Club Italiano, *Guida Breve d'Italia, Italia Meridionale e Insulare - Libia*, vol. III, Milan, 1939.



fig. 1 – Le découpage territorial de la Libye de 1934
 (Palmieri Tommaso, « La militarisation du Sud de l'Empire : l'exemple
 du Fezzan libyen pendant la gestion coloniale de l'Italie et de la France de
 1935 à 1951 », Carnets de l'IEMAM, 16 janvier 2013.
 [En ligne] <http://iremam.hypotheses.org/1578>, consulté le 27 août 2015)



fig. 2 – Le village D'Annunzio dans la province de Banghāzī
(I Ventimila. Documentario fotografico della 1. Migrazione in massa di coloni in Libia per il piano
di colonizzazione demografica intensiva, Tripoli, Plinio Maggi, 1938)

RM2E Revue de la Méditerranée